



APPEL A PROJETS « ENFANCE ET DECOUVERTE - PROJETS EDUCATIFS INNOVANTS »

APPRENDRE EN S'AMUSANT

Cet appel à projets s'adresse aux écoles, structures de loisirs et autres structures d'accueil d'enfants, aux collèges et lycées, aux structures identifiées à but non lucratif.

Le fonds de dotation Enfance et Découverte encourage et soutient les projets éducatifs impliquant les enfants, les adolescents, les jeunes adultes avec ou sans leur famille, avec des éducateurs ou des enseignants, à l'école ou en périscolaire, sur les temps de loisir ou d'enseignement.

Seuls les projets visant à soutenir des actions **éducatives** et innovantes pour développer des apprentissages actifs seront retenus.

Les critères fondamentaux :

- donner envie aux enfants d'apprendre, favoriser la pédagogie coopérative et de partage des connaissances.
- permettre aux enfants de vivre des expériences concrètes (laisser l'enfant être acteur) et de manière régulière.
- éveiller la curiosité de l'enfant, cultiver l'émerveillement, développer la créativité et accompagner dans les découvertes.
- contribuer à développer l'esprit critique, élargir les capacités d'initiatives de chacun, encourager le développement de l'imaginaire

Les porteurs de projets sont encouragés à développer la solution la plus simple, la plus pérenne et accessible au plus grand nombre.